

Gatineau, le 24 août, 2022

Monsieur Tobi Nussbaum
Premier dirigeant
Commission de la capitale nationale
40, rue Elgin, pièce 202
Ottawa ON K1P 1C7

Monsieur le Premier dirigeant,

Je vous écris à titre de président du Comité du parc de la Gatineau de la Société pour la Nature et les Parcs du Canada, section Vallée de l’Outaouais (SNAP-VO), pour vous signifier notre appui aux démarches entreprises par la Commission de la capitale nationale (CCN) en vue de promouvoir le transport en commun et actif pour accéder au parc de la Gatineau et y circuler.

Conformément au Plan directeur du parc de la Gatineau de janvier 2021, des mesures ont déjà été mises en place pour promouvoir les déplacements à l’aide de moyens de transports autres que les véhicules motorisés personnels. Ces mesures permettront un accès plus équitable au parc pour tous les usagers. La réduction graduelle du nombre de véhicules motorisés aura aussi un effet bénéfique sur l’environnement et la conservation de la nature. Les répercussions positives de telles mesures ne peuvent qu’avoir un effet salubre sur la biodiversité du parc. Certaines de ces mesures étaient déjà énoncées dans le Plan des déplacements durables du Parc de la Gatineau publié en 2015 et nous vous félicitons de leur mise en œuvre.

La location de vélos électriques dès cet été et l’installation future de bornes de recharge pour véhicules électriques sont aussi des mesures qui contribuent et contribueront à la conservation de la nature et à sa riche biodiversité. La SNAP-VO vous encourage à poursuivre ce virage en vue de la promotion d’un accès durable et équitable au parc de la Gatineau. Vous pouvez compter sur notre appui et notre collaboration afin de maintenir l’accès au parc tout en réduisant graduellement les effets du transport sur l’environnement.

Nous avons pu constater que votre organisme a aussi adopté un programme de mobilité active sur la promenade de la Reine-Elizabeth, entre l’avenue Fifth et la rue Somerset, à Ottawa. La fermeture de ce tronçon à la circulation automobile témoigne de votre détermination à promouvoir graduellement des modes de déplacement actif au cœur de la capitale nationale.

Cette mesure novatrice envoie un message clair et sans équivoque que la Commission de la capitale nationale (CCN) est disposée à innover pour s’assurer que les propriétés sous sa gouverne continueront d’offrir à ceux et celles qui les fréquentent une expérience de qualité au fil des ans.

La SNAP-VO appuie l’orientation audacieuse empruntée par la CCN pour protéger notre patrimoine naturel et continue d’espérer que, dans un avenir prévisible, les limites du parc de la Gatineau seront enchâssées dans une loi afin d’en assurer la pérennité pour des années à venir.

Je vous prie d’agréer, Monsieur Nussbaum, l’expression de mes sentiments dévoués.

Le président,
Conseil consultatif
SNAP-VO / CPAWS-OV

Paul Lemoine

Paul Lemoine